



## **INFORMATION COVID-19 – Coronavirus – bulletin n°3 du 19 mars 2020 à 16 h30**

---

L'accueil de l'Hôtel de Ville de Salindres et tous les services municipaux et intercommunaux sont fermés au public depuis mardi 17 mars ( médiathèque, gymnase, boulodrome, salle Becmil)

La Mairie assure un accueil téléphonique au 06.70.80.40.22 de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h30.

**Etat civil** : Toutes les demandes d'état civil et de pièces administratives (CNI, passeports...) sont suspendues.

Pour la déclaration des naissances et des décès : contacter le numéro d'urgence indiqué ci-dessus de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h30.

Pour les mariages, seuls ceux qui sont déjà programmés seront célébrés et en présence uniquement des témoins et des parents (père et mère).

L'entretien de la voirie et espace vert est maintenu mais avec un effectif réduit.

---

**Première réunion du Conseil Municipal élu : le samedi 21 mars 2020 qui aura lieu à HUIS CLOS**

### **10 h**

- 1) Election du Maire
- 2) Détermination du nombre d'Adjoints
- 3) Election des Adjoints

### **Lecture et remise de la charte de l' élu**

### **10 h 30**

- 1) Fixation du nombre de conseillers délégués et désignations
- 2) Délégations consenties au Maire par le conseil Municipal
- 3) Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

**Cette réunion sera retransmise en direct sur le facebook de la ville et sera en différé sur le site de la ville.**

---

### **ANNULATION des MANIFESTATIONS SUIVANTES**

- carnaval du 28 mars
- journées taurines des 4 et 5 avril
- chasse aux oeufs du lundi de Pâques